

Fonds pour l'avenir des libéraux

Fiche d'information sur le crédit d'impôt

Règles relatives au crédit d'impôt politique pour 2021

En Ontario, les dons politiques donnent droit à de généreux crédits d'impôt. En 2021, le plafond des contributions aux partis politiques provinciaux enregistrés en Ontario est de 3 300 \$. Le montant du crédit dépend de la somme que vous donnez. Le taux est :

- 75 % sur les 427 premiers dollars de dons en 2021
- 50 % sur la partie de votre don comprise entre 427 et 1 423 dollars en 2021
- 33,33 % sur la tranche comprise entre 1 423 et 3 238 dollars en 2021

Crédits d'impôt cumulés de fin d'année pour les donateurs

Les donateurs mensuels du Fonds pour l'avenir des libéraux pourraient recevoir les montants suivants en retour de leurs généreux dons :

DON	COÛT ANNUEL	CRÉDIT D'IMPÔT	VOTRE COÛT
10 \$ par mois	120.00 \$	90.00 \$	30.00 \$
20 \$ par mois	240.00 \$	180.00 \$	60.00 \$
35 \$ par mois	420.00 \$	315.00 \$	105.00 \$
50 \$ par mois	600.00 \$	405.75 \$	194.25 \$

La meilleure affaire de dons

En 2021, le plus petit don mensuel qu'un supporter peut faire tout en bénéficiant du plus grand crédit d'impôt sur son don est de 35 dollars par mois. En effet, chaque dollar donné à ce taux donne droit à un remboursement de 75 % des crédits d'impôt.

